



PV Conseil d'Entreprise du mardi 4 juin 2019.

Présents : Marie-Rose Linthoudt (représentante PO), Jean-Luc Hodiamont (Direction du secondaire), Christine Louveau (Direction du primaire), Laetitia Halbardier (Direction du fondamental), Serge Le Jeune (représentant CSC du personnel), Marie-France Caufriez (représentante CSC du personnel), Muriel Feickens (représentante CSC du personnel)

Invités : Giuseppe Randisi (Direction adjoint), Jamila Boujarta (économiste)

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 23 avril 2019
 2. Analyse et approbation des comptes annuels (exercice 2018)
 3. Appel à candidature : équipe horairistes au secondaire
 4. Retour Plan de pilotage et observations DCO au fondamental
 5. Divers : info cour et maternelle – travaux – décret gratuité
-

1° Le PV du 23 avril 2019 est approuvé par les membres du Conseil

2° Analyse et approbation des comptes annuels (exercice 2018)

Jamila a présenté les comptes 2018 en répondant à quelques questions pour clarifier certains points.

Jamila a recouru aux comptes consolidés puisque le Campus St Jean est composé de plusieurs écoles ayant chacun leurs entrées et leurs frais.

Le Bilan imprimé du 20 mai 2019 est en annexe.

3. Appel à candidature : équipe horairistes au secondaire

La FWB donne au secondaire 0,33 % en plus de NTPP. Cela permet d'avoir 4 heures de coordination en plus.

La direction du secondaire est obligée de lancer un appel à candidature pour 2 horairistes par un document expliquant la mission, le profil recherché (15 ans d'ancienneté, aucun rapport négatif...). Il faut également maîtriser le logiciel EDT. Actuellement 2 personnes font les horaires, possèdent la maîtrise du logiciel EDT et continueraient à confectionner les horaires. Elles seraient rétribuées à 3 périodes/semaine de coordination réparti sur l'année (conseil de classe, sessions d'examens, surveillances...)

Après ce CE, l'appel peut être affiché officiellement. Les candidatures doivent être déposées pour le mercredi 19 juin 2019.

Le document d'appel à candidature est en annexe.

4. Retour Plan de pilotage et observations DCO au fondamental

Fondamental : Le 21 mai, la DCO est venue rencontrer les directions et le PO. Cela s'est très bien passé. Très bon travail car le plan était en concordance avec la thématique du ministère autant pour les objectifs, les actions que les stratégies. La DCO est également consciente de la problématique des primos-arrivants et des ex-primos.

Secondaire : Une enquête a été faite auprès du PO, des enseignants, des élèves et des parents. Le plus dur était cette dernière enquête (retour 1 parents en réunion, 120 en version papier).

Une équipe éducative pour la COOP a été établie.

Le miroir de l'école serait prêt pour la fin juin.

5. Divers : info cour et maternelle – travaux – décret gratuité

Cour : La délégation signale d'énormes bruits au moment des récréations (2x). Mais, on ne sait rien y changer. Par contre, des classes maternelles sortent dans la cour l'après-midi. Cela engendre du bruit supplémentaire et dérange les classes de primaire au travail. Il est évident qu'à certains moments, les locaux sont très chauds (un besoin de sortir est primordial). De même, certaines activités d'apprentissage se font dehors. Il faut néanmoins penser aux autres et limiter le bruit en dehors des récréations.

Travaux : Les petits travaux, modifications sont entrepris suite à la réception des remarques des MDP et des directions. Encore quelques finitions à faire qui devraient se terminer pour le 12 juin. Le préau serait installé au mois de juillet.

Décret gratuité :

Le décret relatif au renforcement de la gratuité scolaire qui s'inscrit dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence étant voté, l'école est à la recherche de moyens pour récolter de l'argent. Il faut alimenter notre caisse pour continuer à bien fonctionner et permettre aux enfants de ne pas supprimer des activités, des sorties... utiles et indispensables aux apprentissages.

Nous devons donc réfléchir à des activités pour notre population (marche parrainée, fancy-fair, ventes de nourriture, spectacle...)

Prochaines dates : De 13h30 à 15h00 le mardi.

Ces dates doivent encore être fixées pour l'année scolaire 2019-2020.

Pour le conseil d'entreprise,
Serge Le Jeune, secrétaire.